

# 60 soldats suivis de près par les renseignements militaires

■ Ils sont soupçonnés d'extrémisme islamique, indique le ministre de la Défense.

Les renseignements militaires surveillent "quelque 60 membres de la Défense qui présentent un comportement suspect", indique le ministre de la Défense, Steven Vandeput (N-VA), dans une réponse parlementaire écrite. Ils ont été "identifiés comme des musulmans radicalisés", selon les termes de la question qui lui a été adressée.

"La liberté de culte est un droit fondamental", insiste le ministre. Cela dit, le SGRS (renseignements militaires) "vérifie si les idées ou le comportement d'un membre du personnel de la Défense n'enfreignent pas les valeurs et/ou les missions de l'armée". Ils sont donc 60 dans ce cas-là (55 soldats, 5 sous-officiers), soupçonnés d'être des islamistes radicaux. "Il va sans dire que la moindre indication de départ imminent vers la Syrie entraînera une action immédiate."

**Dans le passé, quatre départs pour la Syrie**

Il y a quelques années, quatre anciens militaires radicalisés, partis en Syrie, avaient été repérés. Parmi eux, un réserviste, mort en 2012. Le ministre Vandeput avait donné l'an dernier une série de détails à ce propos au Parlement. La

principale crainte des députés était alors que d'autres soldats partent combattre en Syrie ou en Irak après avoir reçu une formation militaire en Belgique. Le ministre rappelle dans sa réponse parlementaire que des mesures ont été prises. "Tous les candidats militaires, depuis [...] 2013, sont soumis à une vérification de sécurité par le SGRS (qui) restreint l'enrôlement des extrémistes de tous bords."

Bien sûr, "la limite entre, d'une part, une interprétation rigoureuse de l'islam et, d'autre part, le radicalisme ou l'extrémisme est difficile à déterminer", souligne Steven Vandeput. Mais "un certain nombre de militaires sont suivis de près afin de contrôler s'ils franchissent cette fine ligne, et quand. Ces personnes sont immédiatement signalées aux services de renseignement compétents. Le nombre précis varie continuellement en fonction des nouvelles constatations".

Si le chiffre de 60 militaires potentiellement radicalisés interpelle, il ne faut visiblement pas surestimer le problème. "Aucun soldat, jusqu'à présent, n'a été démis en raison d'extrémisme islamique", termine le ministre de la Défense. Et "tous les soldats, éventuellement concernés (par une mesure disciplinaire, NdlR), ont quitté l'armée de leur propre initiative ou ont été licenciés pour d'autres raisons".

**Antoine Clevers**